



PIÈCES AUTOMOBILES

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 16/04/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5148888	0165285			Zone Expedition : 03			5896319

Designation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5896319 DU 16/04/2025 **								
TOYOTA RAV 4 III 2.2 D-4D - AL387FW								
COMMENTAIRE R.A. : TOYOTA RAV 4 III 2.2 D-4D - AL387FW								
NUMERO DE COMMANDE :								
E:FILTRE HUILE AM		E149253 C32B02	1,00	4	11,65	44,00	6,52	6,52
PAPR				4		10,00		-0,65
E:ELEMENT FILTRE AIR AM		E147328 C22L01	1,00	4	30,70	44,00	17,19	17,19
PAPR				4		10,00		1,72
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 21,34								
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								

Total hors taxe €		Montants T.V.A. €		Total T.T.C. €
PI : 21,34		(4) 20,000		25,60
MO : 0,00	21,34	21,34		
DIV : 0,00		4,26		

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5148888	0165285	5896319
Echéance le : 31/05/2025		25,60
16/04/2025		



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.